



litige locataire/ propriétaire compteur d'eau defectueux

Par **geny**, le **18/03/2008** à **21:29**

Ma mère âgée de 83 ans est en location à la sté HLM LA SABLIERE.

Depuis l'installation d'un nouveau compteur, qui a été depuis reconnu défectueux, la STE malgré de nombreux courriers, n'a toujours pas fait effectué la réparation.

Pourtant on lui prélève mensuellement, sur son compte, une facture d'eau qu'elle n'a pas utilisé.

Peut on demander à la Poste, qui s'occupe de son compte, de dissocier le loyer de la facture d'eau.

Et donc, ne payer que le loyer.

Je précise que cela dure depuis 2006, mais que ma mère âgée ne s'en est aperçue que depuis le dernier relevé d'octobre 2007.

Car de 9m2 en 2005 - 18m2 en 2006, elle est passée à 39m2 en 2007.

Je vous remercie infiniment de m'aider à trouver une solution pour régler ce problème.